

# Le métier de pharmacien fait sa révolution pour survivre

**SANTÉ** La Confédération et les assureurs misent sur les pharmaciens pour économiser les coûts. Ceux-ci peinent cependant à joindre les deux bouts et élargissent sans cesse leurs palettes de prestations, quitte à s'éloigner de leur métier d'origine.

LUCIE MONNAT  
lucie.monnat@lematindimanche.ch

Analyse de la glycémie ou du cholestérol, conseils en nutrition, dépistage du VIH, vaccins de la grippe ou de l'encéphalite à tiques, dépistage du cancer du côlon ou soutien au sevrage tabagique: depuis quelques années, les pharmaciens ne cessent de diversifier leurs activités. Une évolution du métier encouragée par le politique et les assureurs, qui y voient une excellente manière de faire baisser la facture des coûts de la santé et de désengorger urgences et cabinets médicaux. Certains assureurs proposent d'ailleurs un modèle d'assurance de base imposant les pharmacies comme premier point de contact.

## Une petite consultation

Le système NetCare, lancé en 2012 par la Société suisse des pharmaciens (PharmaSuisse), présente un bon exemple de l'évolution du métier. À Genève, la Pharmacie du Rond-Point de Plainpalais accueille dans un petit coin privé les clients se plaignant de maux divers. «Il s'agit vraiment de cas légers, précise la pharmacienne responsable, Shahrazade Bounaceur. Si vous présentez par exemple les symptômes d'une commotion cérébrale, je vous renvoie directement aux urgences. S'il s'agit

(Suisse), présente un bon exemple de l'évolution du métier. À Genève, la Pharmacie du Rond-Point de Plainpalais accueille dans un petit coin privé les clients se plaignant de maux divers. «Il s'agit vraiment de cas légers, précise la pharmacienne responsable, Shahrazade Bounaceur. Si vous présentez par exemple les symptômes d'une commotion cérébrale, je vous renvoie directement aux urgences. S'il s'agit d'un mal de gorge ou d'une infection urinaire, alors nous pouvons procéder à une petite consultation.»

La pharmacienne se base ensuite sur un algorithme pour décider du suivi: antibiotique ou remède plus léger, nécessité d'une consultation médicale ou non. En cas de besoin, il est également possible d'appeler un médecin attitré, qui donnera son avis à distance. «Et évidemment, nous assurons le suivi, rajoute Shahrazade Bounaceur. Nous vous appellerons dans les deux ou trois jours qui suivent pour évaluer l'évolution de la situation.»

Ces nouvelles offres rencontrent leur public. Selon le moniteur des pharmacies, réalisé par l'Institut GFS.bern, chaque jour en Suisse, 340 000 personnes se rendent en pharmacie, et les chiffres d'utilisation des différentes prestations ne cessent d'augmenter. Lors de la saison gripale 2018-2019, par exemple, 25 000 personnes ont été vaccinées en pharmacie, soit



«Le métier se complexifie, tout comme la formation, mais les rendements baissent»

Patrizio Pugnale, Pharmacie de la place du Cirque, à Genève



«Si nous marchons trop sur les plates-bandes des médecins, cela risque fort de se retourner contre nous»

Gérard Bédard, vice-président de l'association Pharm'Action

«Le métier se complexifie, tout comme la formation, mais les rendements baissent»

Patrizio Pugnale, Pharmacie de la place du Cirque, à Genève

5000 de plus que l'année précédente. Du côté des comptes, on s'y retrouve aussi. D'après PharmaSuisse, «les pharmaciens auraient contribué largement à une économie de plus de 1 milliard de francs sur le coût des médicaments à la charge de l'assurance de base pour les années 2018-2020, avance son porte-parole, Thierry Philbet. Les cercles de qualité médecins pharmaciens permettent d'économiser jusqu'à 50 000 francs par an et par médecin. La gestion pharmaceutique des EMS a en outre permis d'économiser jusqu'à 4 millions de francs par an dans le seul canton de Fribourg.»

Tout le monde semble donc satisfait de la situation, mais c'est pourtant loin d'être le cas. Car la complexification du métier n'a pas été suivie d'une hausse des rentrées d'argent, au contraire: nombreux sont les pharmaciens qui ont de la peine à boucler leurs fins de mois, en particulier

chez les indépendants. «Nous sommes deux, mon assistant et moi, pour tout faire, détaille Patrizio Pugnale, à la Pharmacie de la place du Cirque, à Genève. Le métier se complexifie, tout comme la formation, mais les rendements baissent.» Le pharmacien s'empare d'une boîte d'un remède bien connu contre les refroidissements. «Contrairement à l'idée reçue, les prix des médicaments baissent. Celui-ci coûtait 30 francs il y a une vingtaine d'années, aujourd'hui il est à 6 fr. 90.»

Le prix des médicaments, ou plutôt la suppression des marges octroyées aux pharmaciens, depuis un changement de loi intervenu dans les années 2000, serait également l'un des facteurs ayant poussé les pharmaciens à se diversifier. Non loin de la gare Cornavin, Gérard Bédard, lunettes posées au bout du nez, prodigue ses conseils entre deux bouteilles de shampooing bio et des paires de sandales confortables. «Ce



«S'il s'agit d'un mal de gorge ou d'une infection urinaire, nous pouvons procéder à une petite consultation»

Shahrazade Bounaceur, Pharmacie du Rond-Point de Plainpalais, à Genève

détachement était à la base une bonne idée, vu que les pharmaciens avaient tendance à promouvoir les produits chers pour gagner plus.» Problème, selon Gérard Bédard, le nouveau système de rémunération, trop bas, ne permet pas au pharmacien de couvrir ses frais de fonctionnement. «Résultat, 40% des pharmacies indépendantes suisses ne sont pas rentables», résume celui qui est également vice-président de l'association Pharm'Action, une association visant à défendre le prix des médicaments.

Lui qui tient sa pharmacie depuis 1984 a ainsi assisté à la transformation de son monde, et la diversification de l'offre ne s'est pas faite dans la joie. «Les comptes de la pharmacie étaient dans le rouge de 2013 à 2015, raconte Gérard Bédard. J'ai dû cesser de me payer pendant un temps, je suis passé de 13 à 8 employés et j'ai diversifié l'offre. C'était le seul moyen de s'en sortir. Mais j'ai dû faire le poing dans la poche, parce que ce n'est à la base pas le but du métier de pharmacien.»

## Poudre aux yeux et jeu dangereux

Gérard Bédard qualifie les fameuses nouvelles prestations proposées par la profession de «poudre aux yeux». «Certaines formations qu'on impose aux pharmaciens pour pouvoir proposer ces soi-disant nouvelles prestations coûtent 20 000 francs! Non seulement le pharmacien peut difficilement se le payer, mais, en plus, le conseil fait partie du métier depuis toujours. Quant à aller plus loin dans les soins, cela revient à jouer à un jeu dangereux. Nous nous sommes toujours bien entendu avec la profession. Dans les cantons de Vaud, Fribourg et Genève, nous avons réussi à bloquer la distribution de médicaments directement depuis le cabinet du médecin. Si nous marchons trop sur leurs plates-bandes, cela risque fort de se retourner contre nous. Les médecins risquent de s'attaquer à ce blocage, et ils sont bien plus forts que nous.»

D'autant plus que les prestations fournies par les pharmaciens, bien moins coûteuses que chez les médecins, ne représentent pas non plus un fort revenu. Un vaccin en pharmacie ou une consultation NetCare se sont facturés entre 25 et 30 francs. On est loin des 150 francs minimum du cabinet médical. Le pharmacien, qui pour sa part

«S'il s'agit d'un mal de gorge ou d'une infection urinaire, nous pouvons procéder à une petite consultation»

s'est formé et a installé la structure nécessaire pour offrir ses prestations, n'y gagne pas grand-chose. Pour Shahrazade Bounaceur, la question n'est pas fondamentale. «Pharmacien est une profession médicale. Le travail plus gratifiant de prodigier ces gestes que d'être une simple distributrice de médicaments.»

## Pétition déposée

Gérard Bédard et Pharm'Action sont en conflit avec la future PharmaSuisse, qu'ils accusent d'être trop complaisante avec les assureurs et l'industrie pharmaceutique en négociant des accords trop généreux en leur faveur. Mais si elles ne s'accordent pas sur les solutions, les deux parties se rejoignent sur le principe de la rémunération trop basse des pharmaciens, notamment la part réservée aux médicaments. «Le système de rémunération auquel les pharmaciens sont légalement soumis est complètement suranné et doit être révisé d'urgence», commente Thierry Philbet.

Dans un même temps, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a récemment révisé les prix des médicaments, toujours dans l'optique d'économiser des coûts. La mesure représente 1 milliard d'économie en trois ans, dont 10% seront supportés par les pharmacies. «Les pharmacies sont prêtes à contribuer à des soins de santé abordables grâce à des gains d'efficacité constants. Mais maintenant, ça suffit, proteste Stefan Wild, président de l'Association des groupements de pharmacies indépendantes (AGPI). Une baisse de revenu de 118 millions de francs en trois ans ne peut pas être absorbée sans effets secondaires par les pharmacies. Cela représente 1800 postes à plein temps d'assistantes en pharmacie.»

Le 18 juin 2019, les pharmaciens ont remis à la Chancellerie fédérale une pétition protestant contre les nouveaux prix. La pétition a recueilli plus de 340 000 signatures en six semaines. Les pharmaciens avertissent qu'ils iront jusqu'à une initiative populaire si nécessaire.

## Flou artistique autour des médicaments

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la loi sur les produits thérapeutiques permet aux pharmaciens de prescrire des médicaments soumis à ordonnance sans passer par le médecin. Cela concerne les médicaments dits de remise de catégorie B: Swisamedic classe les produits thérapeutiques en différentes catégories de remise, allant de A à E, en fonction des risques qu'ils peuvent présenter. Or la liste B contient énormément de médicaments, dont des antidépresseurs, des anxiolytiques, des somnifères ou encore des contraceptifs, des vaccins, voire certains antibiotiques.

La loi stipule que le pharmacien peut délivrer ces médicaments sous deux conditions: qu'il s'agit de «médicaments indiqués dans le traitement de maladies fréquentes et qui contiennent des principes actifs établis et autorisés depuis plusieurs années» pour la première. La seconde condition stipule que «les médicaments qui permettent au patient de poursuivre un traitement de longue durée

peuvent également être remis par les pharmaciens sans ordonnance, pendant un an après la première prescription médicale. Ce cas de figure s'applique en premier lieu au traitement des maladies chroniques.»

En prenant à la lettre la nouvelle loi, peut-on légitimement penser qu'il est désormais possible de se procurer des antidépresseurs, voire des anxiolytiques, contenant des substances parfois addictives, sans ordonnance? Les pharmaciens auxquels nous avons posé la question ne sont pas très au clair sur la question. «Il existe un flou artistique sur ces nouvelles dispositions, répond Shahrazade Bounaceur. Tant que nous ne recevons pas de directives claires, nous ne changeons pas notre pratique.» À savoir: pas question de délivrer des antidépresseurs sans ordonnance sur le long terme. «Nous pouvons faire une exception, avec le paquet le plus petit, s'il s'agit de ne pas interrompre brutalement un traitement. Dans ce genre de

cas, l'essai de toute façon de joindre le médecin avant.» Gérard Bédard et Patrizio Pugnale apportent en substance la même réponse. Les pharmaciens évaluent au cas par cas, en regard du dossier du patient. Quant aux anxiolytiques, la réponse est claire, c'est non. «Cela tombe sous le coup de la loi sur les stupéfiants», estime Patrizio Pugnale. Et, a priori, il ne s'agit pas d'un traitement à long terme. «La seule différence que je vois, c'est que dans ces cas les assureurs ne peuvent pas refuser le remboursement au patient sous prétexte qu'il n'a pas eu d'ordonnance», conclut le pharmacien. Là encore, à vérifier: selon PharmaSuisse, «en l'état actuel, les assurances maladie ne couvrent que les thérapies prescrites par un médecin.»

Dans les mois à venir, la Confédération clarifiera les choses en publiant des listes précises de médicaments autorisés. Une seule est déjà disponible, celle touchant aux médicaments traitant certains troubles ORL, à l'instar de la rhinite allergique.